

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

REQUALIFICATION ROUTIÈRE

9 millions de francs pour développer la route et l'itinéraire de mobilité active entre Treycovagnes et Yverdon-les-Bains

Le Conseil d'État soumet au Grand Conseil une demande de crédit de 8,985 millions de francs pour financer la part cantonale du réaménagement de la route cantonale entre Treycovagnes et Yverdon-les-Bains (RC 276). Mené par le Canton, en partenariat avec les Communes de Treycovagnes, d'Yverdon-les-Bains et de Chamblon, le projet prévoit un itinéraire continu pour les piétons et les cyclistes, la requalification d'un carrefour, ainsi que la réfection et l'adaptation de la chaussée. Le planning intentionnel prévoit une réalisation des travaux entre 2027 et 2029.

La route cantonale reliant Treycovagnes à Yverdon-les-Bains est empruntée chaque jour par 4'900 à 8'000 véhicules selon les tronçons. Actuellement, ce secteur ne bénéficie pas d'aménagements cyclables continus, bien qu'il ait été identifié comme faisant partie du réseau utilitaire structurant défini par la stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2035 et du réseau cyclable de l'agglomération yverdonnoise. Les cheminements piétons sont également incomplets, en particulier au carrefour du Châtelard, où convergent trois lignes régionales de bus. La chaussée, dont l'état est jugé moyen, présente de l'orniérage sur l'ensemble du périmètre et des défauts d'évacuation des eaux qui nécessitent une réfection.

Le projet, qui s'étend sur une longueur d'environ un kilomètre, vise à répondre à ces différents enjeux de mobilité, de sécurité et d'entretien de la route. Une piste mixte bidirectionnelle destinée aux piétons et aux cyclistes reliera la sortie d'Yverdon-les-Bains à l'entrée du village de Treycovagnes. Celle-ci sera séparée de la chaussée par une bande verte sur la première partie entre Yverdon-les-Bains et le carrefour du Châtelard, puis elle se poursuivra par un trottoir élargi jusqu'au village de Treycovagnes. Elle sera raccordée aux aménagements existants dans la traversée de Treycovagnes et sur la route de Chamblon. À terme, elle rejoindra également les aménagements pour piétons et cyclistes prévus le long de la route de contournement d'Yverdon-les-Bains.

Le carrefour du Châtelard sera entièrement réaménagé afin d'améliorer les cheminements et la sécurité des différents usagers. Les lignes de bus régionales seront regroupées à un seul et même arrêt, équipé d'un abribus dans chaque sens, d'un abri à vélos et de quais améliorant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. De nouvelles traversées piétonnes et cyclistes seront également aménagées.

La chaussée sera rénovée et adaptée. Un revêtement phonoabsorbant sera posé sur la partie actuellement hors localité du tronçon de Treycovagnes ainsi qu'au carrefour du Châtelard. Le projet comprend également l'adaptation et le renouvellement d'une partie des réseaux souterrains, la mise en place d'un éclairage public sur l'ensemble du tracé et la plantation d'arbres. À l'issue des travaux, la vitesse sera limitée à 50 km/h sur la partie comprise entre le carrefour du Châtelard et le village de Treycovagnes.

D'un coût global de 16,2 millions de francs, le projet est financé par le Canton ainsi que par les Communes de Treycovagnes, d'Yverdon-les-Bains et de Chamblon. La participation des 3 communes s'élève à 5,6 millions. Le projet bénéficie également d'un cofinancement de la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération AggloY et d'autres financements tiers. Selon le planning intentionnel, et sous réserve de l'acceptation du crédit par le Grand Conseil, les travaux devraient débuter au printemps 2027, en vue d'une mise en service de la piste prévue à la fin de l'année 2028, avec des travaux de finitions et de pose de la dernière couche de revêtement sur la chaussée en 2029.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 17 septembre 2026

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, [021 316 70 01](tel:0213167001)